

COMMUNE D'ARNAUD-GUILHEM

CONSEIL MUNICIPAL

Du sept Avril deux mille vingt et un

COMPTE-RENDU

Présents : Lydia CASTELLE, Patricia SUFFRAN, Frédéric PONT, Olivier COLIN, Didier FOCH, Jean-Luc LARROUY, Jean-Claude MISTROT, David TAVASANI, Brice DAVEZAC, Jean-Pierre VIALATTE

Excusé :

Laurent SALLES
pouvoir à Lydia CASTELLE

Absent :

Président de séance :
Jean-Pierre VIALATTE

Secrétaire de séance :
Lydia CASTELLE

Ordre du Jour :

- Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 19 02 2021
- Approbation du compte de gestion 2020
- Approbation du compte administratif 2020
- Affectation du résultat
- Vote des taux 2021 taxe foncière bâti et taxe foncière non bâti
- Vote du budget primitif 2021
- Attribution des subventions de fonctionnement
- Délibération pour l'opposition de transfert des compétences d'urbanisme
- Délibération pour l'achat de matériel base de loisir
- Délibération pour la fourniture et la pose dénomination des voies et de la numérotation postale
- Délibération pour l'engagement des travaux du clocher de l'église
- Délibération pour l'autorisation de signature des conventions sentiers et chemins communaux
- Délibération pour l'autorisation de signature de la convention d'accueil à l'école de Saint Martory
- Délibération pour l'autorisation de signature de la convention d'implantation d'un transformateur électrique et des réseaux de distributions.

- Questions diverses
- Approbation du compte de gestion 2020
- Le **compte de gestion** retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes

Présentation par Monsieur le Maire des dépenses et recettes de l'exercice 2020
Certifié conforme par le receveur et l'ordonnateur, il est soumis au vote

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- Approbation du compte administratif 2020

Le **compte administratif** est ainsi le bilan financier de l'ordonnateur qui doit rendre **compte** annuellement des opérations budgétaires **qu'il** a exécutées. Il constitue l'arrêté des **comptes** de la collectivité à la clôture de l'exercice budgétaire

Monsieur le Maire sort de la séance.

Présentation par le deuxième adjoint chargé des finances, après débat il est soumis au vote

POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- Affectation du résultat

Le **compte de résultat** (ou CR) est un document comptable présentant l'ensemble des produits et des charges d'une société durant un exercice comptable.

Excédent de fonctionnement 111 765.92€

Déficit d'investissement 5 397.98€

Certifié conforme par le receveur et l'ordonnateur, il est soumis au vote

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- Vote des taux 2021 taxe foncière bâti et taxe foncière non bâti

Monsieur le Maire présente la proposition des taxes foncières bâties et taxes foncières non bâties. En remplacement de la TH, les communes percevront en 2021 la part départementale de TF complétée ou diminuée par l'application du coefficient correcteur.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de maintenir les taux 2020 concernant la commune.

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- Vote du budget primitif 2021

Proposition pour :

Section investissement prévisionnel 36 702.33 €

Section fonctionnement prévisionnel 235 570.79 €

Encours de la dette 83 743.50€

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- Attribution des subventions de fonctionnement

Comité des fêtes d'Aranud Guilhem 1 000.00 €

SPA Comminges ACPA 250.00 €

Adlfa 31 lutte contre la grêle. 50.00€

Les Amis du Patrimoine d'Aranud Guilhem 1 000.00€

Association des parents d'élèves école de St Martory 350.00€

Association Pyrénées 3vallées VTT 350.00€

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- Délibération pour l'opposition de transfert des compétences d'urbanisme

Monsieur le Maire propose de s'opposer au transfert automatique des compétences d'urbanismes locales vers la communauté de Communes CGS

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- Délibération pour l'achat de matériel base de loisir

Mme CASTELLE Lydia propose l'achat d'une table béton pour l'aire de loisir

Après présentation des offres est retenu CELONA pour 1 368.00€ TTC

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- Délibération pour la fourniture et la pose dénomination des voies et de la numérotation postale

Mme CASTELLE Lydia propose la fourniture et la pose de panneaux de rues et numéros d'habitation

L'offre retenue Ents SIGNAUX GIROD pour 9 735.53.€ TTC

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- Délibération pour l'engagement des travaux du clocher de l'église

Monsieur le Maire présente les travaux pour le clocher de l'église concernant la lutte contre l'envahissement des pigeons dans le clocher avec dégradations.

Après présentation des offres est retenu Ents BODET pour 2 689.00€ TTC

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- Délibération pour l'autorisation de signature des conventions sentiers et chemins communaux

Monsieur le Maire présente la proposition de convention pour l'inscription de l'ensemble des chemins communaux au plan de randonnée pédestre et vélo de la communauté de communes Cagire Garonne Salat. Monsieur le Maire demande l'autorisation de signature de tous les documents afférents à ce dossier.

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- Délibération pour l'autorisation de signature de la convention d'accueil à l'école de Saint Martory. Monsieur le Maire présente la proposition de convention pour l'accueil des enfants, résidants en permanence sur la commune d'Arnaud Guilhem, à l'école de saint MARTORY. Cette convention détermine les modalités financières de participations au fonctionnement de l'école et de la cantine. Monsieur le Maire demande l'autorisation de signature de tous les documents afférents à ce dossier.

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- Délibération pour l'autorisation de signature de la convention d'implantation d'un transformateur électrique et des réseaux de distributions. Monsieur le Maire présente le projet de construction d'un nouveau transformateur électrique dans le bourg. Monsieur le Maire demande l'autorisation de signature de tous les documents afférents à ce dossier avec le Syndicat d'Énergie de la Hte Garonne.

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- Questions diverses

Urbanisme local

Fin du Conseil municipal à 23h59